

	<p align="center">PROMSOC Supérieur Mons-Borinage Avenue du Tir 10, 7000 MONS Tél : +3265 39 89 39 Fax : +3265 33 44 71 Courriel : superieur@promsoc.net WWW.PROMSOC.NET</p>
---	---

Implantations

Avenue du Gouverneur E. Cornez, 1
7000 Mons

Route de Valenciennes, 58
7301 Hornu

Plan d'actions

Bachelier Conseiller conjugal et familial
Bachelier en Education spécialisée en
accompagnement psycho-éducatif



Implantations et lieux d'enseignement

Décembre 2016

Table des matières

Table des matières	1
Préambule	2
Introduction	3
1. Définir et assumer une identité singulière	4
2. Professionnaliser davantage encore en s’ouvrant sur le monde extérieur	4
2.1. A travers les contacts avec le milieu professionnel.....	4
2.2. A travers les stages.....	4
2.3. A travers les épreuves intégrées	5
3. Développer la coordination pédagogique.....	5
Plan d’actions – Bacheliers Conseiller conjugal et familial – Education spécialisée	7

Préambule

Dans le cadre du plan décennal d'évaluation des programmes, notre établissement d'enseignement de promotion sociale s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue et maintient un engagement actif vers une culture qualité intégrée.

La rédaction du dossier d'autoévaluation et la préparation de la visite des experts ont permis de renforcer la participation des acteurs internes et externes à la démarche qualité. Elles ont également permis de faire le point, en bénéficiant d'avis et de conseils extérieurs, sur notre conduite du changement et de consolider celle-ci. La phase de suivi permet quant à elle de valoriser les améliorations apportées en informant les parties prenantes des actions menées.

C'est dans cette perspective que le présent plan d'actions a été rédigé. Il concerne l'organisation de l'Enseignement supérieur au sein de l'établissement PROMSOC supérieur Mons-Borinage et plus particulièrement des sections « Bachelier Conseiller conjugal et familial » (Bac CCF) et « Bachelier en Education spécialisée en accompagnement psycho-éducatif » (Bac ES).

Introduction

Notre institution, PROMSOC Mons-Borinage, fait partie de l'Enseignement de Promotion Sociale (EPS) du réseau officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, en particulier, du CPEONS¹. Elle résulte de la fusion, au 1^{er} juillet 2014, des trois établissements de promotion sociale de la région Mons-Borinage à savoir le CPEPSB (siège d'Hornu), l'EISP (siège Kennedy à Mons) et Mons Formations (siège Jean d'Avesnes à Mons, anciennement à Cuesmes). Chacune de ces écoles organisaient de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Lors de cette fusion, deux entités ont été créées : l'une regroupe toutes les formations du secondaire (PROMSOC secondaire) et la seconde rassemble les formations relevant de l'enseignement supérieur (PROMSOC supérieur). L'ensemble de ces formations sont dispensées dans les différents sièges et différents lieux d'enseignement de la nouvelle structure.

En ce qui concerne les cursus évalués, les enseignements sont dispensés sur le site « Kennedy » (Bac CCF) et sur le site « Hornu » (Bac ES).

Au sein de notre nouvelle institution PROMSOC supérieur, la coordination qualité institutionnelle a mené une réflexion en s'appuyant sur les analyses transversales passées et en cours dans l'ensemble des bacheliers évalués. Cette démarche nous a permis de mobiliser toutes les parties prenantes. Dans cette perspective, une dynamique de remise en question des chargés de cours au sein des sections mais aussi de l'ensemble des équipes éducative, administrative et technique a été initiée. Les bonnes pratiques inventoriées en interne et confirmées, au moins en partie par les experts, constituent une base qui devra encore être développée dans l'avenir.

3 grands axes stratégiques ont été retenus pour développer le plan d'actions dans l'institution et en particulier au sein des sections concernées :

1. Définir et assumer une identité singulière
2. Professionnaliser davantage encore en s'ouvrant au monde extérieur
3. Développer la coordination pédagogique

La culture qualité, au sein de notre établissement, est un état d'esprit que nous tentons de conserver. La formalisation des différentes procédures constitue, à nos yeux, une priorité tout en voulant conserver une certaine flexibilité dans la gestion de la qualité.

Sur base de l'ensemble de ces éléments et en tenant compte de l'évolution de l'identité de chaque métier, il nous appartient de veiller à construire collectivement et à communiquer clairement un plan stratégique institutionnel auquel chaque section peut rattacher ses propres projets. En d'autres termes, il s'agit de continuer à développer la singularité en mettant en avant, dans la pratique quotidienne et dans la communication interne et externe, les éléments de différenciation spécifique aux sections et ce, afin que leur identité soit visible et reconnue au sein de l'établissement PROMSOC supérieur Mons-Borinage, mais également à l'extérieur de celui-ci.

¹ Conseil des **P**ouvoirs **o**rganisateurs de l'**E**nseignement **O**fficiel **N**eutre **S**ubventionné

1. Définir et assumer une identité singulière

Concrètement dans un premier temps, cet axe consiste à produire la carte mentale et à établir l'organigramme de l'institution. En effet, à la suite de la fusion, il apparaît nécessaire d'identifier les différentes forces de l'institution et de clarifier les rôles de chacun. Ensuite, cette carte mentale sera traduite par l'équipe de direction en plan stratégique opérationnel en vue de développer l'identité institutionnelle. Enfin, il s'agira de le communiquer à l'ensemble des parties prenantes en vue de les fédérer et de susciter l'adhésion à l'identité ainsi créée.

2. Professionnaliser davantage encore en s'ouvrant sur le monde extérieur

Du premier axe découle celui de professionnaliser davantage encore. Le but étant de fournir, dans le futur, des formations qui répondent aux évolutions des besoins de toutes les parties prenantes, dans un monde en changement permanent. Plus concrètement, il est important d'assurer des échanges structurés avec la sphère professionnelle et le réseau d'alumni pour développer l'intégration des sections dans le monde socioprofessionnel.

Il convient également de porter une attention particulière à l'organisation administrative et à l'encadrement pédagogique des stages et de l'épreuve intégrée. L'objectif est d'une part d'optimiser, de simplifier et de formaliser la gestion administrative des stages et d'autre part, d'harmoniser et communiquer la guidance pédagogique avant, pendant et après les stages et l'épreuve intégrée.

Plus particulièrement, nous souhaitons développer l'axe de la professionnalisation de la formation à travers 3 sous-dimensions que vous retrouverez dans ce plan d'actions :

- les contacts avec le milieu professionnel ;
- les stages ;
- les épreuves intégrées.

2.1. A travers les contacts avec le milieu professionnel

Avec le soutien de la direction, il est recommandé aux enseignants d'inviter des personnes-ressource issues du monde professionnel dans les cours (conférences sur des contenus spécifiques) et dans le jury des épreuves intégrées. Ceci en vue de proposer une plus grande variété de regards, d'approches et de témoignages aux étudiants.

Le développement de plusieurs projets interdisciplinaires répondant aux besoins du monde professionnel permet de développer le lien entre la théorie et la pratique et de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des étudiants.

2.2. A travers les stages

- La direction demande aux enseignants d'organiser une réunion d'information lors de l'ouverture des unités d'enseignement relatives aux stages. L'objectif de cette réunion est de développer davantage encore le suivi individualisé et l'évaluation formative en créant des liens avec les stagiaires.

- Une liste reprenant les lieux de stage pertinents a été constituée. Cet outil permet à l'étudiant de choisir son lieu de stage en cohérence avec les visées pédagogiques et professionnelles de la section mais surtout avec son projet personnel. Il s'agit également de diversifier le plus possible les lieux de

stage. Enfin, ce carnet d'adresses est vu comme un moyen de « réseauter » avec le milieu professionnel. Il s'agit désormais de réfléchir à communiquer cette liste aux chargés de cours responsables des stages.

2.3. A travers les épreuves intégrées

- Depuis 2014-2015, la direction a entrepris de rédiger et de communiquer un règlement général relatif aux épreuves intégrées. Les enseignants responsables ont été invités à compléter le règlement spécifique à la section. Cette procédure a pour but de redéfinir les objectifs de l'épreuve intégrée et sa réalisation en fonction des compétences attendues en fin de formation.
- Dans le prolongement de l'action précédente, la grille d'évaluation de l'unité d'enseignement « Epreuve intégrée » a été élaborée selon les prescrits de l'inspection.

3. Développer la coordination pédagogique

La réalisation des actions développées dans les deux premiers axes repose sur la mise en œuvre d'une véritable coordination pédagogique. Il s'agit d'harmoniser les objectifs, les contenus, les méthodes et l'évaluation des différents enseignements en vue d'une meilleure intégration de ceux-ci en développant l'encadrement pédagogique de la part du personnel enseignant. Une plus grande cohérence du programme et une plus grande maîtrise pédagogique au sein de l'établissement sont les résultats attendus.

Depuis plusieurs années, la rédaction par des enseignants et la diffusion auprès des étudiants des fiches UE (Unité d'Enseignement) est le cheval de bataille de la coordination qualité institutionnelle. Ces fiches UE sont des outils permettant de clarifier et communiquer les contenus de cours, les acquis d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la bibliographie et sitographie pour chaque unité d'enseignement. Ces fiches sont distribuées aux étudiants et en même temps, les canevas des fiches sont placés sur l'E-campus afin que les enseignants puissent les télécharger et les compléter de leur plan de cours, leurs modalités d'évaluation et leur bibliographie/sitographie. Les étudiants peuvent alors consulter ces fiches en se connectant à l'E-campus.

Depuis janvier 2013, l'enseignement de promotion sociale de la Province du Hainaut partage avec la HEPH-Condorcet un dispositif permettant de travailler à distance : l'E-Campus². Il s'agit d'un espace de communication entre l'établissement d'une part et les enseignants et les étudiants d'autre part. Celui-ci est encore très peu connu des enseignants et des étudiants.

Sont déjà fonctionnels (mais pas forcément utilisés) sur l'E-Campus, les outils suivants :

- L'accès à un web mail professionnel pour les étudiants et les enseignants ;
- Des logiciels téléchargeables ;
- Une plate-forme d'enseignement sur laquelle il est possible de déposer des cours, des vidéos, des exercices formatifs avec autocorrection... ;
- Un forum de discussion propre à chaque section ;
- Des espaces de valves numériques pour les enseignants et pour les étudiants y sont intégrés. Des documents y sont téléchargeables : conventions de stages, mémentos, ROI, le règlement pour l'épreuve intégrée, les procédures de recours et de reconnaissance des capacités acquises...

L'horaire des cours est disponible, quant à lui, sur le site Internet de l'établissement (www.promsoc.net).

² <http://ecampus.hainaut-promsoc.be>

Depuis octobre 2015, nous avons commencé à former des chargés de cours aux différentes utilisations de l'E-campus. Le but est de créer une banque d'informations incontournables pour les étudiants et d'augmenter l'efficacité de la communication en interne. Les plus motivés peuvent suivre une formation d'initiation à la plate-forme d'enseignement « Moodle » intégrée à l'E-campus.

Un guide à destination des étudiants appelé « Mémento étudiant » vient de voir le jour et est diffusé sur l'E-campus (en version téléchargeable). Nous espérons que cet outil constituera une aide à la réussite en apportant de l'information quant au cadre institutionnel et pédagogique. Un « Mémento enseignant » est aussi téléchargeable sur l'E-campus.

Plan d'actions – Bacheliers Conseiller conjugal et familial – Education spécialisée

Axe 1 : Définir et assumer une identité singulière				
<u>Etablir un plan stratégique institutionnel autour de l'identité « PromSoc Supérieur »</u>				
<i>Description de l'action</i>	<i>Échéances(s)</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Résultat(s) attendu(s)</i>	<i>Degré de priorité</i>
Produire la carte mentale de l'institution	Juin 2017	Directions / Sous directions / Coordination qualité / Personnel administratif / Le corps enseignant et les étudiants	Identifier les différentes forces de l'institution et se projeter dans l'avenir	*****
Établir l'organigramme de l'institution			Clarifier les rôles de chacun au sein de l'institution	
Traduire la carte mentale en plan stratégique opérationnel	2017-2018		Impliquer l'ensemble de l'équipe de direction dans le développement de l'identité institutionnelle	
Communiquer à l'ensemble des parties prenantes le PSO	Régulièrement au cours du processus d'élaboration du PSO		Fédérer les parties prenantes autour de l'identité créée /provoquer l'adhésion à cette identité	
<u>Utiliser l'e-campus comme procédure de communication interne</u>				
Déposer des documents administratifs relatifs aux étudiants avec possibilité de téléchargement	Action en cours et à poursuivre	Direction / services administratifs	Entretenir les échanges entre les services administratifs et les étudiants	***
Idem pour les chargés de cours/experts			Entretenir les échanges entre le corps enseignant et les services administratifs	
Utiliser les valves électroniques (horaires, profs absents...)	2017-2018		Augmenter l'efficacité de la communication interne	
Mettre à disposition des étudiants des documents pédagogiques (fiches UE, notes de cours, diaporamas, cours en ligne...)	Action en cours et à poursuivre	Chargés de cours	Entretenir les échanges entre les étudiants et les enseignants	
Axe 2 : Professionnaliser davantage encore en s'ouvrant au monde extérieur				
<u>A travers les contacts avec le milieu professionnel</u>				

<i>Description de l'action</i>	<i>Échéances(s)</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Résultat(s) attendu(s)</i>	<i>Degré de priorité</i>
Inviter des personnes-ressource issues du monde professionnel (y compris les alumni) dans les cours (conférences sur des contenus spécifiques) et dans les jurys des épreuves intégrées	Actions en cours et à poursuivre	Professeurs de la section, agent administratif et diplômés	Proposer des enseignements en prise avec la réalité du terrain, avec des visions diversifiées Entretenir un réseau d'alumni	***
Intégrer dans le corps enseignant davantage de praticiens/experts qualifiés		Pouvoir organisateur et direction	Augmenter les ressources enseignantes spécialisées en soins infirmiers	
Mise en place de projets interdisciplinaires répondant aux besoins du monde professionnel	Actions en cours et à renouveler	Meneurs de projet (internes et externes), chargés de cours, étudiants	Développer et enrichir le lien entre théorie et pratique Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des étudiants	****
<u>A travers les épreuves intégrées</u>				
Rédiger et communiquer un règlement général relatif aux épreuves intégrées	Actions abouties	Direction	Redéfinir les objectifs de l'E.I. et sa réalisation en fonction des compétences attendues en fin de formation	****
Rédiger et communiquer un règlement spécifique relatif à l'épreuve intégrée des sections		Direction et professeurs responsables		
Elaborer et communiquer la grille d'évaluation de l'UE « Epreuve intégrée » des sections		Direction, inspection et professeurs responsables		
<u>A travers les stages</u>				
Organiser une réunion d'information lors de l'ouverture des unités d'enseignement relatives au stage	Action en cours et pérenne	Enseignants/ experts responsables/ coordination qualité	Développer le rôle de l'évaluation formative lors des stages en formalisant les liens avec les stagiaires	****
Constituer une liste des lieux de stage pertinents	Action aboutie		- Prévoir les lieux de stage en cohérence avec les visées pédagogiques et professionnelles, et avec le projet personnel de l'étudiant - Diversifier le plus possible les lieux de stage	***
Axe 3 : Développer la coordination pédagogique				
<i>Description de l'action</i>	<i>Échéances(s)</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Résultat(s) attendu(s)</i>	<i>Degré de priorité</i>
Rédiger un guide à destination des étudiants (Mémento étudiant) et des enseignants	Action aboutie	Direction et personnel administratif	- Aider à la réussite - Informer les étudiants et les enseignants sur le	**

(Mémento professeur) et les diffuser			cadre institutionnel et pédagogique	
Rédiger et diffuser les fiches pour chaque unité d'enseignement	Action en cours et à poursuivre	Coordination qualité et enseignants	Clarifier et communiquer les contenus de cours, les acquis d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la bibliographie et sitographie pour chaque unité d'enseignement	****
Former le personnel enseignant aux différentes utilisations de l'E-campus		Direction, service technique, enseignants qualifiés	- Créer une banque d'informations incontournables pour les étudiants - Augmenter l'efficacité de la communication en interne	**

La direction		Coordination Qualité	
Alain BLONDEAU	Nathalie DELAUNOIS	Valentine HUPEZ	Annie DUPONT
			